Image not found or type unknown

probleme de réhabilitation

Par **caruso**, le **07/06/2009** à **23:57**

bonjour,
nous sommes une amicale de locataire, loi 1901, nous souhaiterions connaître la procedure pour obliger notre bailleur, qui est une societe HLM, à entamer rapidement une procédure de réhabitation. La tour a été construite en 1974, plus aucune installation électrique et canalisations ne sont aux normes nous connaissons au quotidien de nombreux troubles de jouissances (fuites d'eau, problème electrique, probléme d'isolation, problème de ventilation). Nous avons envoyé de nombreux courriers mais les réponses sont fuyantes. Nos charges augmentent mais aucun travaux sérieux ne sont envisagés.
Pourriez vous nous donner des conseils sur les suites judiciares possibles? merci.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés